VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 février 2013 – n° 05

130005

RATTACHEMENT DE POSTES A LA CAISSE DES ECOLES

La ville souhaite imputer sur le budget de la Caisse des Ecoles toutes les charges relatives aux interventions menées à titre facultatif dans les écoles (périscolaire et PRE). Le rattachement à la Caisse des écoles des salariés travaillant sur le dispositif PRE (vacataires et encadrants) a été fait en septembre 2012.

La Collectivité veut aujourd'hui clarifier les interventions menées dans le cadre périscolaire. Les vacataires, ainsi que les deux agents contractuels de la Ville travaillant à 100 % pour ce dispositif, seront rattachés à la Caisse des Ecoles.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à transférer le budget correspondant à ses charges de personnel sur le budget de la Caisse des Ecoles.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*32*
Procurations.....	*3*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 février 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL (procuration à Pierre LEROY aux points 8 et 9), Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Daniel CHRISTOPHE	à	Christian PIERRET
Marie-Claude JARRIGE	à	Romuald GBEDEY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Francine WALTER

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.